

## COMMUNIQUÉ

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **Propriétaire d'une fosse septique à Sainte-Hélène-de-Bagot? Appelez-nous!**

Saint-Hyacinthe, le 30 septembre 2025

En raison de la grève des postes, des mesures alternatives ont été adoptées afin d'informer les propriétaires d'une fosse septique au sujet de la vidange de celle-ci.

**Les vidanges des installations septiques sur les routes/rangs suivants  
à Sainte-Hélène-de-Bagot seront effectuées du 20 au 23 octobre 2025:**

Rang Sainte-Hélène  
Rue Principale

4<sup>e</sup> Avenue  
3<sup>e</sup> Rang

Chemin Courtemanche  
2<sup>e</sup> Rang

**Afin de connaître la date prévue de la vidange, communiquez avec la Régie au 450 774-2350.**

Advenant tout changement de propriétaire, d'installation septique, de coordonnées téléphoniques ou pour toute autre information pertinente, nous vous invitons à nous appeler ou à consulter notre site internet [www.riam.quebec](http://www.riam.quebec).



La Régie profite de l'occasion pour rappeler les modalités de préparation des installations septiques préalablement à la vidange. **Ces recommandations pourraient vous éviter des frais supplémentaires :**

- **Déterrer et dégager tous les couvercles en laissant un espace libre de 15 cm (6 pouces) de plus profond et de plus large autour des couvercles**, permettant ainsi la manipulation de ceux-ci par un seul homme;
- **Retirer ou ouvrir toute barrière** empêchant l'accès à la propriété et à l'installation septique;
- **Lorsque les couvercles sont situés sous une construction** (ex. balcon, patio ou agrandissement de maison), **un accès d'une hauteur minimale de 1,2 mètres (4 pieds) sera nécessaire**. Aucun employé n'est autorisé à entrer dans un espace clos à cause des risques d'émanation potentielle de gaz toxiques.

**Dans ces circonstances indépendantes de notre volonté,  
nous vous remercions de votre collaboration.**

Source : Communications RIAM  
450 774-2350  
[www.riam.quebec](http://www.riam.quebec)